

## DANGER POUR LES ASSISTANT.E.S DE SERVICE SOCIAL :

### ALERTE ET MOBILISATION MAXIMUM FACE AU GOUVERNEMENT QUI SUPPRIME LE DÉPART ANTICIPÉ À LA RETRAITE ET PROPOSE DES GRILLES «AU RABAIS» POUR TOUT.E.S

**D**epuis longtemps, les personnels socio-éducatifs revendiquent la catégorie A pour la reconnaissance de leur niveau.

#### UN RECLASSEMENT EN CATÉGORIE A, MAIS À QUEL PRIX ?

- ➔ Un petit A pour la grille : des avancées en début de carrière puis un tassement et une fin de carrière soumise à des ratios. On peut se poser la question de l'accession à la classe exceptionnelle qui restera à discrétion des employeurs ou du ministère,
- ➔ La perte de la pénibilité dans la FPH pour les Assistant.e.s du service social travaillant dans les services de soins.

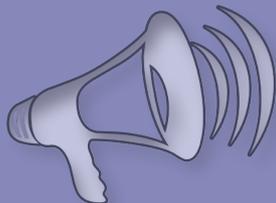
Une filière toujours traitée et maltraitée après les autres. Les reclassements de cette filière ne seront effectifs qu'au 1<sup>er</sup> février 2019, du fait du report de PPCR d'un an décidé par le gouvernement Macron, alors que les premiers reclassements PPCR ont débuté en juillet 2016 !



#### LA CGT A EU RAISON DE NE PAS SIGNER LE PPCR

Pour les sociaux, il faut gagner :

- ➔ Une véritable reconnaissance de la pénibilité pour tous,
- ➔ Une réelle inscription en catégorie A (grille des attachés). Cette grille n'est même pas au niveau des infirmier.e.s, car ce n'est qu'en 2020 que la grille des sociaux rejoindra celle des infirmier.e.s,
- ➔ Gagner un déroulement de carrière permettant à toutes et tous d'accéder au dernier grade de la classe exceptionnelle en supprimant les ratios et quotas,
- ➔ Le dégel et l'augmentation du point d'indice pour toutes et tous,
- ➔ Une refonte de la grille salariale pour une véritable reconnaissance des qualifications,
- ➔ Une traduction dans les grilles salariales du secteur privé associatif ou non,
- ➔ La CGT revendique pour la reconnaissance du niveau licence des débuts de carrière à 1,8 fois le SMIC et un doublement de la rémunération sur la carrière,
- ➔ La CGT revendique un déroulement sur les 3 grilles de la catégorie B pour les Moniteurs Éducateurs.



➔ POUR LES ASSISTANTES DU SERVICE SOCIAL, LA CGT PROPOSE UNE MOTION À ENVOYER AU MINISTÈRE

➔ POUR MAINTENIR LE DÉPART ANTICIPÉ EN CATÉGORIE ACTIVE ET EXIGER UNE VÉRITABLE REVALORISATION DE NOS GRILLES